



République Française  
Arrondissement de Thann-Guebwiller  
Département du Haut-Rhin

SÉANCE DU 9 DECEMBRE 2024

Conseillers en fonction : 8

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 Décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué le 3 Décembre 2024, était réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. LERCH Jonathan, maire.

PRESENTS	ABSENTS	ONT DONNE PROCURATION
1. LERCH Jonathan		
2. LUDWIG Benjamin		
3.		LUTZ Joanie
4. FREY Loic		
5. VALENTIN Théophile		
6.	JAFRATE Emilie	
7. DODIN Olivia		
8. INHOFER Brice		

<b>6</b>	<b>TARIFS COMMUNAUX</b>	<b>2024-1-296</b>
----------	-------------------------	-------------------

M. le Maire rappelle aux conseillers les tarifs des services et locations en vigueur. Il n'y a plus de régies, de ce fait certains services à discrétion sont désormais offerts.

Ci-dessous tarifications appliquées au 01/01/2024.

<b>LOCATION SALLE COMMUNALE – DORFHÜSS - ASSOCIATIONS</b>				
	<b>Grande salle / €</b>		<b>Petite salle / €</b>	
	<b>Jour semaine</b>	<b>Week-end</b>	<b>Jour semaine</b>	<b>Week-end</b>
<b>Goldbach-Altenbach</b>	40	75	20	37
<b>Extérieures</b>	75	160	37	80

**Les tarifs s'additionnent pour une location simultanée des deux salles. Priorité est donnée aux demandes de locations payantes sur les demandes associatives non payantes. Si un jour férié tombe en semaine, le tarif « weekend » sera appliqué.**

**Location gratuite une fois par an par association locale.** Les tarifs sont applicables à compter du 01.01.2020 c'est-à-dire le(s) jour(s) d'utilisation de la salle même si la réservation a eu lieu l'année précédente.

<b>LOCATION SALLE COMMUNALE – DORFHÜSS- PARTICULIERS</b>				
	<b>Grande salle / €</b>		<b>Petite salle / €</b>	
	<b>Jour semaine</b>	<b>Week-end</b>	<b>Jour semaine</b>	<b>Week-end</b>
<b>Goldbachois</b>	75	140	37	70
<b>Extérieurs</b>	75	160	37	80

**Les tarifs s'additionnent pour une location simultanée des deux salles. Si un jour férié tombe en semaine, le tarif « weekend » sera appliqué.**

<b>Enterrements administrés de la commune</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Enterrement personne extérieure</b>	50

**Les tarifs s'additionnent pour une location simultanée des deux salles. Priorité est donnée aux demandes de locations payantes sur les demandes associatives non payantes. Si un jour férié tombe en semaine, le tarif « weekend » sera appliqué.**

**Location gratuite une fois par an par association locale.** Les tarifs sont applicables à compter du 01.01.2021 c'est-à-dire le(s) jour(s) d'utilisation de la salle même si la réservation a eu lieu l'année précédente.

Tarifs concession cimetière communal / €	Durée		Par dispersion
	15 ans	30 ans	
Tombe simple 0.90 X 1.80	75	150	
Tombe double 2.00 X 1.80	150	300	
Columbarium 1 case de 2 urnes	200	400	
Jardin du souvenir - cendre			20

Considérant que le conseil municipal est compétent pour fixer les tarifs des services communaux ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 7 voix pour, maintien les tarifs actuels** des services communaux indiqués ci-dessus pour les locations des salles, des concessions dans le cimetière communal.

Le maire certifie que la présente délibération a été rendu exécutoire par publication ou notification **le mardi 17 Décembre 2024** et envoi en sous-préfecture pour contrôle de légalité **le mardi 17 Décembre 2024**.

*Pour extrait certifié conforme, un exemplaire original.*

**Fait à Goldbach-Altenbach, le mardi 17 Décembre 2024.**

Le secrétaire de séance



DODIN Olivia

Le Maire



LERCH Jonathan